

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 1218 - page 5287

73 - Savoie

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ET ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAURIENNE GALIBIER.

Objet : représenter dans leur pluralité les parents d'élève ; défendre les intérêts individuels et collectifs des élèves de l'école de musique ; faciliter les rapports entre les parents, les élèves, le corps enseignant et les autorités dont relève l'école de musique ; contribuer à l'accès au plus grand nombre à la culture et aux différents modes d'expression artistiques, au besoin par des actions de solidarité ; promouvoir et organiser des activités visant à développer une pratique collective de la musique ; proposer des services en commun avec l'objet de l'association ; assurer aux élèves ou anciens élèves un appui moral et au besoin matériel, qui leur permette de poursuivre leurs études dans des conditions favorables, ou de réaliser un projet en relation avec leur pratique artistique ; aider au développement de la vie culturelle dans la communauté des communes du recrutement de l'école de musique ; d'une manière générale, de mener toute activité en relation avec l'objet social de l'association.

Siège social : école de musique, 21, rue Saint Antoine, 73140 Saint-Michel-de-Maurienne.

Date de la déclaration : 12 octobre 2014.